

Communiqué de presse

De forts écarts de revenus entre communes au sein des métropoles



Revenu fiscal par habitant déclaré en 2017

Métropole de Lyon	→ 16 600 euros
Grenoble-Alpes Métropole	→ 15 500 euros
Clermont Auvergne Métropole	→ 15 100 euros
Saint-Étienne Métropole	→ 12 900 euros



Déséquilibre de revenus rapportés aux communes



Expliqué à
90 %
par l'inégale répartition
des revenus entre les
communes au sein
des métropoles

Expliqué à
10 %
par les disparités
entre
chaque métropole

*Certaines communes des métropoles
concentrent des ménages aux hauts revenus,
tandis que d'autres en comptent
de nombreux aux revenus modestes*



**L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes
publie
une étude
sur les déséquilibres de
revenus fiscaux déclarés
au sein des communes des
quatre métropoles
d'Auvergne-Rhône-Alpes**